

Critères de sélection des artistes

Commission de sélection : Dre Marie Bagi et quelques 12 visages du MAF

1. Expérience et parcours professionnel

L'artiste doit justifier d'un parcours artistique structuré, avec une formation académique en art (école d'art, université, ou formation équivalente) et/ou une expérience significative dans le domaine artistique.

2. Dossier professionnel et reconnaissance institutionnelle

L'artiste doit présenter un portfolio solide incluant des expositions, publications, résidences artistiques ou collaborations avec des institutions culturelles reconnues.

3. Parcours et impact artistique

Une reconnaissance dans le milieu artistique (expositions, publications, prix, collaborations) et une capacité à contribuer activement au rayonnement de la fondation sont des atouts.

4. Contribution au développement de la fondation

L'artiste doit démontrer sa capacité à enrichir la mission de la fondation par sa participation active à ses événements, projets collaboratifs, mentorat ou actions de transmission pédagogiques.

5. Capacité à développer des collaborations et à s'intégrer dans un réseau artistique.

L'artiste doit démontrer son aptitude à travailler en collaboration avec d'autres artistes, institutions culturelles ou mécènes, et à s'inscrire dans un écosystème artistique dynamique, favorisant ainsi le rayonnement de la fondation.